

Prestation compensatoire

Par **Hace**, le **08/05/2020** à **10:58**

Bonjour, je voudrais savoir combien le montant de la prestation compensatoire que je vais régler pour ma femme qui n'a pas de ressources, et moi j'ai un salaire de 1400 € mensuel...? Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **08/05/2020** à **15:42**

Bonjour

La fixation de la prestation compensatoire se fait par le juge, après étude d'un dossier détaillé, que nous n'avons pas.

<https://www.jurifiable.com/conseil-juridique/droit-de-la-famille/calcul-prestation-compensatoire>

<https://www.journaldunet.fr/patrimoine/guide-des-finances-personnelles/1201943-prestation-compensatoire-2020-calcul-montant-et-imposition/>

Votre avocat pourrait vous renseigner aussi.